

L'ÉPOUX DES SANGS

Après avoir reçu la mission de délivrer les juifs, Moché quitte le pays de Midyan pour les rejoindre en Egypte. En chemin, il rencontre un danger et son épouse Tsipora lui sauve la vie, en circoncisant leur fils : « *Alors qu'il était sur la route à l'auberge, D.ieu l'attaqua et voulut le faire mourir. Tsipora prit une pierre aiguë, coupa le prépuce de son fils et le jeta aux pieds de Moché en disant : "Tu es pour moi 'Hatan Damim [un époux de sang]."* Il le lâcha, c'est alors qu'elle dit : "Hatan Damim [époux de sang] à cause de la circoncision" » (Chémot 4, 24-26).

Un enfant voué à l'idolâtrie

Selon le Midrach, un ange a pris la forme d'un serpent et a avalé Moché de la tête à la taille. Tsipora comprit alors qu'elle devait immédiatement circoncire son fils (*Béréchit Rabba* 5, 8 ; Rachi). En effet, tant qu'il n'était pas arrivé à l'auberge, Moché ne pouvait pas accomplir la Mila. Mais une fois arrivé en lieu sûr, il aurait dû s'y atteler immédiatement. Il fut donc puni pour son manque d'empressement (*Nédarim* 31/b ; Rachi). Pourquoi n'a-t-il pas pu procéder à la circoncision plutôt ? Car en fait, le fils en question était son aîné, Guérchom, au sujet duquel Moché avait prêté serment à son beau-père Yitro, qu'il serait voué à l'idolâtrie (Yonathan Ben Ouziel). Lorsqu'il quitta le pays de Midyan, lieu de résidence de Yitro, il fut dispensé du serment et il aurait donc dû le circoncire.

Mais pourquoi l'ange apparut-il sous la forme d'un serpent ? Pourquoi Tsipora jeta-t-elle le prépuce devant les pieds de Moché ? Enfin, quel est le sens des termes : « *'Hatan Damim lamoulot* » – un mari des sangs des circoncis ?

Un rempart face au mal

Concernant la naissance de Moché, la Torah relate : « Elle [sa mère] vit *oto ki tov hou* – qu'il était bon » (*Chémot* 2, 2). Moché est en effet l'un des sept hommes venus au monde circoncis ; s'il était né incirconcis, le verset ne l'aurait pas qualifié de « bon » (*Tan'houma*), puisque Moché surnomme le mauvais penchant *orla* [prépuce] (*Souca* 52/a). De plus, la Torah appelle la circoncision : « *ot* » – un signe (*Béréchit* 17, 12). Par conséquent, *oto ki tov hou* sous-entend que son *ot* était bon, qu'il était donc circoncis.

La Torah ordonne de retirer l'*orla* de la chair (*Vayikra* 12, 3) et aussi celle du cœur (*Dévarim* 10, 16) – cette dernière désignant le mauvais penchant. L'*orla* de la chair entraîne l'attrait vers les plaisirs, et la Torah ordonne de pratiquer la circoncision au nouveau-né dès le huitième jour pour affaiblir le plus tôt possible ses tendances vers le mal (Rambam, *Guide des Egarés* 3, 49). Afin que la Torah puisse être transmise dignement, Moché naquit donc circoncis, sans attirance vers le mal et vers les plaisirs de ce monde, c'est-à-dire sans *orla* de la chair et du cœur.

Le pouvoir de la terre

Alors que son fils Guérchom est encore incirconcis, et habité par son mauvais penchant, ce dernier s'en prend à Moché sous la forme d'un serpent, symbole du mal déjà au Gan-Eden. Tsipora circoncit leur fils, affaiblissant ainsi son penchant, jusqu'à ce que le « serpent » relâche Moché. Elle jette l'*orla* à ses pieds afin qu'il la recouvre de poussière, comme le faisaient les juifs dans le désert. En effet, lorsque Bilam cherchera à accuser les juifs, il sera contraint de les bénir en prophétisant (*Bamidbar* 23, 10) qu'ils couvrent leurs *orlot* avec de la terre : « Qui peut donc compter la terre de Yaacov [avec laquelle on couvre les Orlot] » (*Pirké déRabbi Eliezer* 29). Telle est d'ailleurs la coutume admise (*Yoré Déa* 265, 10).

Lors de sa rencontre légendaire avec les Sages, Alexandre le Grand s'étonne du fait qu'un crâne humain, qu'il avait obtenu au Gan-Eden, pèse plus lourd que tout l'or et l'argent du monde. Mais dès que, suivant le conseil des sages, il l'a couvert avec un peu de terre, son poids phénoménal diminue aussitôt (*Tamid* 32/b). En fait, la mort et l'enterrement libèrent l'homme de ses désirs illimités : « L'homme doit toujours exciter son bon penchant contre son mauvais penchant ; s'il le vainc, tant mieux, sinon, qu'il étudie la Thora ; s'il le vainc, tant mieux, sinon... qu'il pense au jour de sa mort » (*Bérakhot* 5/a).

Signification des « chaussures »

Pourquoi jeta-t-elle l'*orla* précisément devant les pieds de Moché ? En fait, les chaussures symbolisent l'honneur de l'homme : « Que l'homme vende les poutres de sa maison afin d'acheter des chaussures pour ses pieds » (*Chabbat* 129/a). Elles montrent son pouvoir de décision : « Celui qui monte le cheval est un roi [qui a un pouvoir de vie et de mort sur ses soldats]. Celui qui chevauche un âne est un noble [qui a un droit de décision sur autrui]. Celui qui chausse des chaussures est un homme [qui est libre de prendre ses propres décisions]. Quant à l'homme qui va nu-pieds, le mort enterré vaut plus que lui » (*Chabbat* 152/a ; voir *Malbim* sur *Dévarim* 25, 9). Ainsi, l'endeuillé et la personne excommuniée ne sont pas maîtres de leur état, et ils ne portent pas de chaussures (*Moéd Katan* 15/b). De même le 9 Av, on marche pieds nus (*Taanit* 30/a). Pour les soumettre à Yossef, Yaacov refuse que ses enfants portent des chaussures, et lorsqu'ils se rebellent, ils vendent leur frère pour vingt pièces d'argent, et chacun achète avec une paire de souliers : « Ils ont vendu le juste [Yossef] pour de l'argent, et le pauvre pour une paire de souliers » (*Amos* 2, 6).

Mais en présence de D.ieu, il incombe à l'homme d'effacer son pouvoir de décision, et donc d'ôter ses chaussures. Apparu à Moché dans le buisson ardent, D.ieu lui dit : « Ôte tes souliers de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est un lieu saint » (*Chémot* 3, 5). De même : « On ne monte pas sur le Mont du Temple avec des souliers » (*Bérakhot* 54/a). Ainsi, lorsque Tsipora voit le serpent s'en prendre à Moché, elle retire les chaussures à son mari, jette l'*orla* devant ses pieds et l'avertit : « '*Hatan Damim Lamoulot !* » –dorénavant, tu as toi aussi besoin du sang de la circoncision contre le mauvais penchant, et toi aussi tu dois recouvrir l'*orla* !